

Étant donné que nous tenions réellement à maintenir l'unité sur le plan scientifique de l'approche de cette question importante par l'ONU, et ayant présentes à l'esprit les incidences financières de la résolution, nous avons proposé un certain nombre d'amendements destinés à l'améliorer et à la renforcer de manière à parvenir à un consensus. Malheureusement, les pays neutres non alignés ont refusé leur accord et, sur ce point, les négociations ont échoué.

Bien qu'ayant dû renoncer à la possibilité de réaliser un consensus, le Canada a voté en faveur de la résolution des pays non alignés, en dépit de son caractère incomplet, car il attache une très haute importance à la diffusion de l'information sur les effets climatiques possibles d'une guerre nucléaire.

Ma participation à la session automnale de l'assemblée générale des Nations unies a accentué mes préoccupations, et pourtant je nourris un sentiment d'espoir en l'avenir.

L'Organisation des Nations unies est certes une institution imparfaite. Mais elle est aussi un miroir de notre temps. La réalité que reflète ce miroir est dominée par un sentiment d'antagonisme et de méfiance entre l'Est et l'Ouest, sentiment qui contamine les diverses relations multilatérales. Les débats des Nations unies, trop marqués par l'affrontement, ne le sont pas assez par la coopération. Le processus du consensus, comme j'en ai fait l'expérience, est une pierre d'achoppement contre laquelle on butte constamment. Et ce sont les habitants de cette planète qui en sortent perdants.

Je ne suis pas désarmé devant les difficultés de parvenir à un consensus et les problèmes de communication auxquels se heurtent les Nations unies, car je suis convaincu que la paix dans le monde requiert bien davantage que les résolutions de l'ONU et que celle-ci reste, en dépit de tout, un instrument vital dans l'élaboration de stratégies de sécurité et de stabilité.

Ce dont l'ONU a besoin d'abord et avant tout, c'est de la volonté politique des grands pays de mettre en œuvre le programme d'action qui a été adopté par tous les pays à la dixième session extraordinaire de l'assemblée générale en 1978, première session extraordinaire consacrée au désarmement.

Que nous réserve 1985?

Les entretiens que doivent avoir à Genève, en début d'année, le secrétaire d'État Shultz et le ministre des Affaires étrangères Gromyko sont de bon augure. Il nous faut espérer que cet événement mènera à des négociations véritables sur la réduction de toutes les armes nucléaires et sur la prévention de la militarisation de l'espace.

La troisième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération (TNP) se tiendra en septembre. Il nous faut faire en sorte que cette réunion soit couronnée de succès si nous voulons garantir que la prolifération des armes nucléaires ne s'étendra pas à de nouvelles nations. En reconnaissance de l'importance de la non-prolifération et de la prochaine conférence d'examen, les États-Unis et l'Union soviétique viennent d'annoncer qu'ils tiendront sur une base régulière des entretiens semestriels sur la non-prolifération nucléaire. Cette entente vient formaliser ce qui avait été une pratique officieuse depuis 1982. Récemment, le Canada a eu avec l'Union soviétique des consultations bilatérales au cours